



**PRÉFET  
DE LA  
MARTINIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 16 juillet 2022

### **Le préfet condamne la profanation d'une sépulture dans la commune de Sainte-Luce**

Vendredi 15 juillet, une sépulture a été profanée dans un cimetière situé dans la commune de Sainte-Luce. La pierre tombale a été déplacée et le cercueil déboulonné.

Stanislas Cazelles, préfet de la Martinique, exprime son indignation et condamne avec la plus grande fermeté ces actes intolérables, qui portent atteinte au respect et à la dignité des proches du défunt.

Le sous-préfet d'arrondissement Sébastien Lanoye s'est rendu sur les lieux pour assurer du soutien de l'Etat le maire de la commune et la famille.

Des enquêtes seront diligentées pour identifier les auteurs et sanctionner ces dégradations inadmissibles.